

DISCOURS DE L'HON. M. PRÉVOST

prohibition pour le rat musqué reste telle qu'elle est.

Le comité recommande que la prime sur les loups soit augmentée.

Ce comité approuve entièrement la recommandation du ministre que le trafic qui se fait actuellement de nos animaux à pelleteries soit appelé à contribuer d'une manière appréciable au revenu que la Province retire des licences de chasse."

M. Gaston de Montigny dit qu'il regrette que le congrès n'ait pas eu le temps de s'occuper des questions importantes de la pisciculture et de l'élève des animaux à pelleterie.

Il appelle aussi l'attention des membres du congrès sur la destruction de nos animaux à pelleterie par la Compagnie de la baie d'Hudson, qui ne contribue en rien au revenu provincial, et qui probablement éluderait toute tentative de l'atteindre en expédiant ses pelleteries par voie de la baie d'Hudson. Il croit qu'il est temps qu'elle cesse d'exister.

REMERCIEMENTS

M. W. H. Parker propose, appuyé par M. E. Plumb, de Détroit, "Que les remerciements de cette conférence sont dus et sont par les présentes offerts à l'honorable M. Prévost, qui a invité les adeptes de la protection de la chasse